Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CONSEIL D'ETAT DEMANDE UN CRÉDIT POUR SOUTENIR LA RÉALISATION D'UN CENTRE SPORTIF

Salle de gymnastique double prévue à Sainte-Croix

La commune de Sainte-Croix a demandé au canton une participation financière à la réalisation d'un centre sportif dont bénéficieront les élèves de l'Ecole technique de Sainte-Croix. Le Conseil d'Etat s'y est montré favorable et demandera au Grand Conseil un crédit de 3,1 millions de francs pour cette réalisation.

Le Conseil d'Etat s'est prononcé pour une participation cantonale à la réalisation d'un centre sportif au lieu-dit " Au Stand ", à Sainte-Croix. Il vient d'adopter un exposé des motifs et projet de décret par lequel il demandera au Grand conseil un crédit de 3'130'000 francs pour cette réalisation dont le coût d'investissement total devrait atteindre 8'765'000 francs. Le crédit cantonal doit permettre de réaliser en commun avec la commune de Sainte-Croix un équipement sportif comportant une salle de gymnastique double, une salle de musculation, des vestiaires, des douches et des sanitaires ainsi que des terrains de sport extérieurs. Cet équipement sera utilisé pour moitié par les élèves de l'Ecole technique de Sainte-Croix (ETSC) et pour moitié par les élèves des établissements primaires et secondaires de la région.

Actuellement, une salle de gymnastique vétuste datant de 1900 et appartenant à la commune de Sainte-Croix accueille aussi bien les élèves des écoles locales que les 268 élèves inscrits à l'ETSC à plein temps et répartis dans 18 classes. Le quota d'heures d'occupation de la salle dont bénéficient ces derniers ne couvre de loin pas les exigences qu'impose l'ordonnance fédérale sur l'enseignement de la gymnastique et des sports dans les écoles professionnelles.

Par ailleurs, la commune de Sainte-Croix cherche depuis plusieurs années à construire un centre sportif. Le projet qu'elle a retenu permettrait de couvrir, avec sa salle de gymnastique double, autant les besoins en charge de la commune liés aux écoles de la

régions et aux sociétés locales que ceux de l'ETSC à la charge du canton. La commune a donc demandé une participation cantonale à ce projet pour lequel elle a déjà voté le crédit relatif à la part communale en novembre 1999.

La réalisation du centre sportif serait confiée à la commune de Sainte-Croix. La planification des travaux prévoit la mise à disposition de l'ensemble de l'équipement dès octobre 2002.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 mars 2000

Jean-Pierre Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021 / 316 63 06 Elinora Krebs, cheffe du secteur planification - bâtiments au SFP, 021 / 316 63 26